

M. BRECHAIRE Joël
12, Résidence les Jardins du LINON
35190 Saint DOMINEUC
Tel : 06 12 48 15 62
Joel.brechaire@wanadoo.fr



Assemblée générale ; Annecy le 20 & 21 mars 2010

1. Charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco – responsable :

Rappelez-vous !

Nous avons écrit au président de la république et au gouvernement pour dénoncer les positions prises par Roland BLANC lors du Grenelle de l'environnement !

Dans cette lettre nous demandons à avoir la même réglementation que toutes les pêches récréatives !

Aujourd'hui ! C'est presque gagné !

La FFESSM sera co-signataires de la Charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco – responsable :

Entre, d'une part :

- le ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
- le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire,

Et d'autre part :

- la Confédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers en Mer, représentant la Fédération Française des Pêcheurs en Mer et la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et sportifs de France.
- la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins,
- la Fédération de Chasse sous-marine Passion,
- le Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins,
- le Comité National de la Conchyliculture
- l'Union Nationale des Associations de Navigateurs,
- le WWF,
- Greenpeace,
- France Nature Environnement,

2. Charte du Pêcheur Sous-Marins

Engagées conjointement dans la représentation de la pêche sous-marine au Grenelle de l'environnement, l'association FCSMP et la FFESSM s'associent dans la promotion de la charte du pêcheur sous-marin responsable et encouragent l'ensemble des pêcheurs sous-marins à la respecter.

De plus nous présentons également un tableau des Mailles Réglementaires et des Mailles Préconisées.

3. La représentativité de l'activité dans les AMP

Devant la multiplication des réserves, parcs et NATURA 2000 : Nous mettons en place un réseau de pêcheurs sous-marins (en association avec FCSMP) qui pourront intervenir en tant qu'expert dans ces instances (à la demande d'un CODEP ou d'une région) et défendre les intérêts de tous les pratiquants des activités subaquatiques.

4. Permis de Pêche

Vous avez voulu un permis ?

Aujourd'hui, même la licence ne fait plus office d'autorisation de pêche sous-marine, puisque nous n'en avons plus besoin !!! (Seule une assurance RC est obligatoire)

5. Les Compétitions

Vous avez voulu la suppression des compétitions de pêche sous-marine ?

Aujourd'hui, La FNPSA a déposé un recours auprès du conseil d'état contre le Ministère de la jeunesse et des sports et la FFESSM !

Sommes-nous prêts à perdre la pêche sous-marine au sein de la FFESSM ?

« Vouloir le beurre et l'argent du beurre »

On ne peut tout avoir, il faut donc savoir faire des choix !!!

6. Formations

- a. Moniteur Pêche sous-marine 2009 : 9 nouveaux moniteurs
- b. Moniteurs Pêche sous-marine 2010 : 2 sessions :
 - i. Saint Malo mars 2010
 - ii. Cerbère octobre 2010
- c. Initiateurs Pêche sous-marine 2010 : Bretagne & Pays de la Loire

7. Week-end Encadrant

Un Week-end réunissant tous les encadrants des stages nationaux d'initiation à la pêche sous-marine à St BRIAC les 28 & 29 novembre 2009, nous a permis de faire un bilan, d'améliorer l'existant et de repartir sur de nouveaux projets.

8. Stage national d'Initiation à la Pêche sous-marine 2009

Des stages ouverts à tous les publics, un Week-end avec 20 stagiaires et dix encadrants, deux sorties en mer et des apports pratiques et théoriques.

- a. MARSEILLE les 23 & 24 mai 2009.
- b. MONPERTUS sur mer les 6 & 7 juin 2009.
- c. BELLE ILE en Mer les 20 & 21 juin 2009.
- d. SAINT BRIAC les 12 & 13 septembre 2009.
- e. CATALOGNE les 18 & 19 octobre 2009.

9. Stage national d'initiation à la pêche sous-marine 2010

- a. Stage d'initiation à la pêche sous-marine : Organisation COMITE MIDI PYRENEES, les 10 & 11 avril 2010 à CERBERE.
- b. Stage d'initiation à la pêche sous-marine : Organisation COMITE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, St BRIAC – Château du NESSAY Du 22 au 24 Mai 2010.
- c. Stage de perfectionnement à la pêche sous-marine : Organisation COMITE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE, QUIBERON les 4 & 5 septembre 2010.
- d. Stage d'initiation à la pêche sous-marine : Organisation COMITE PROVENCE.
- e. Stage d'initiation à la pêche sous-marine : Organisation COMITE ILE DE FRANCE.

10. École de Pêche sous-marine

- a. Le principe :
 - i. A la demande d'un club, d'un CODEP, nous organisons une journée d'initiation à la pêche sous-marine.
 - ii. La commission fournit les encadrants. (Dont les frais de déplacement)
 - iii. A la charge du demandeur : la logistique. (Une salle pour les cours, panier repas pour les encadrants, etc.).
- b. En 2009 : 2 demandes / 2 réalisations ; Actuellement, en 2010, trois demandes !

11. RIPE

Comme chaque année, une équipe de pêcheur sous-marin participe, en association avec la commission apnée, aux RIPES.

12. Rencontre Amicale de Pêche sous-marine

La traditionnelle Vieille d'Or, que la Commission et la Région Ile de France supportent depuis pratiquement l'origine, a eu lieu le 2 mai à Quiberon. Près de 80 passionnés se sont retrouvés sur les côtes de la presqu'île.

Merci de votre attention.

Le Président de la commission nationale de la Pêche sous-marine de la FFESSM

M. Joël BRECHAIRE